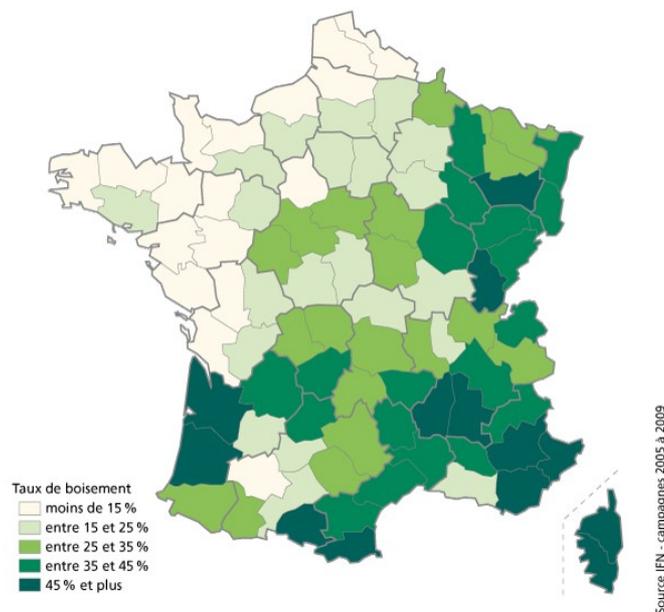


➤ Taux de boisement par département (IFN, 2005-2009)



Les **trois départements les plus boisés** :

- les Landes (65%),
- le Var (63 %)
- les Vosges (53 %)

➤ Taux de boisement par Sylvoécocorégion : (IFN,2005-2009)

Les sylvoécocorégions ont été définies par l'Inventaire forestier national, établissement public national chargé de l'inventaire statistique des forêts métropolitaine, comme des zones géographiques homogènes pour les conditions de croissance des arbres forestiers.

